



Assemblée générale d'élections de l'ADEESE
Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'Éducation
Université du Québec à Montréal
Jeudi 29 septembre 2016, 12:30, local R-R120

0.0 Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Que l'ouverture se fasse à 12h50

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 0.0 est adoptée à l'unanimité

0.2 Animation

Que Patrick Véronneau et Stéphanie Thibodeau tiennent respectivement l'animation et le secrétariat de la présente assemblée

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 0.2 est adoptée à l'unanimité

0.3 Proposition

Que les noms des personnes qui proposent et appuient ne figurent pas au procès-verbal.

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 0.3 est adoptée à l'unanimité

0.4 Que soit adopté l'ordre du jour suivant :

Proposition d'ordre du jour

0. Procédures d'ouverture
1. États financiers
2. Vérificateurs financiers
3. Prévisions budgétaires
4. Élections partielles
5. Procédures de clôture

Dûment proposé

Dûment appuyé

0.4.1 Proposition d'amendement

Que l'on ajoute un point 3.Revendications.

Dûment proposé
Dûment appuyé

La proposition 0.4 est adoptée à l'unanimité

Retour sur la proposition, telle qu'amendée une fois.

Proposition d'ordre du jour

0. Procédures d'ouverture
1. États financiers
2. Vérificateurs financiers
3. Revendications
4. Prévisions budgétaires
5. Élections partielles
6. Procédures de clôture

La proposition 0.4 est adopté à l'unanimité

1 États financiers

1.1 Présentation des états financiers

Que Bruno Émond, comptable, dispose de vingt minutes pour la présentation des états financiers, suivie d'une période de questions-réponses de quinze minutes.

Dûment proposé
Dûment appuyé

La proposition 1.1 est adoptée à l'unanimité

1.2 Adoption des états financiers

Que l'on adopte les états financiers 2015-2016 tels que validés et présentés par Bruno Émond.

Dûment proposé
Dûment appuyé

La proposition 1.2 est adoptée à l'unanimité

2 Vérificateur financier

2.1 Mandat 2016-2017

Que le mandat d'examen externe 2016-2017 soit donné à Bruno Émond de la firme Mazars.

Dûment proposé
Dûment appuyé

La proposition 1.2 est adoptée à l'unanimité

3. Revendications

3.1 Proposition privilégiée

Que soit mise en dépôt le point 3.Revendications

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 3.1 est adoptée à l'unanimité

4. Prévisions budgétaires

Que Kevin Champagne présente les propositions budgétaires 2016-2017 durant une période de présentation de 15 minutes suivie d'une plénière de 30 minutes.

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 4.0 est adoptée à l'unanimité

Dépôt d'avis de motion

Dépôt des dix avis de motion suivants par Félix Germain:

- Considérant l'orientation annuelle adoptée à l'assemblée du 14 octobre 2015, soit : «d'adopter de nouveaux règlements généraux afin de rendre l'ADEESE davantage transparente et démocratique et d'inclure des pratiques féministe»;
Considérant que plus d'environ 80%, soit la majorité, de l'ADEESE sont des femmes;
Considérant que le milieu de l'éducation est un milieu traditionnellement féminin du fait que c'est un domaine du "care";
Considérant que nous vivons dans une société où la domination masculine est omniprésente;
Considérant que la société ne donne pas la reconnaissance méritée aux travailleuses de l'éducation parce que l'enseignement est vu comme une extension naturelle de leur rôle maternelle;
Considérant l'invisibilité des femmes dans la plupart des documents officiels;
Considérant l'importance que l'ADEESE soit préceuseure de la défense de la place des femmes en éducation et dans la société;
Considérant que la langue devrait être un vecteur d'émancipation pour sa société non pas un autre moyen d'oppression;
Considérant que nous ne devrions pas s'assujettir aux règles de grammaire, mais plutôt leurs faire refléter nos combats sociaux;
Considérant que la langue structure la pensée et est le reflet des projets de sa société et des représentations du monde des individus qui l'alimente;
Considérant que la règle de grammaire qui sous tend que «le masculin l'emporte» est un reflet de la domination masculine dans la société;
Considérant qu'une langue reflète les idéaux et les valeurs d'une société;
Considérant que la langue peut être un outil d'oppression qui crée des rapports de force et de pouvoir entre les individus;
Considérant que la langue est fluide, malléable et politique;
Considérant que de rebalancer la règle de grammaire pour que ce soit «la majorité féminine qui l'emporte» est une mesure de réparation;
Considérant que l'écriture au féminin inclut le masculin dans sa forme;

Que l'on priorise dans l'entièreté du document des règlements généraux de l'ADEESE l'utilisation du féminin.

- Que l'on amende le "Préambule", le "Titre I Définitions" et le "Titre II Dispositions préliminaires" des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de les remplacer par les chapitres "1. Préambule", "2. Dispositions générales", "3. Statuts" et "4. Membres" des nouveaux règlements généraux.
- Que l'on amende le "Titre VI Élections" des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le remplacer par le chapitre "11. Procédures électorales" des nouveaux règlements généraux.
- Que l'on amende le "Titre VIII Dispositions financières" des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le

remplacer par le chapitre "12. Dispositions financières" des nouveaux règlements généraux.

- Que l'on amende le "Titre IX Dispositions finales" des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le remplacer par le chapitre "13. Dispositions finales" des nouveaux règlements généraux.
- Que l'on amende le "Titre VII Comités" des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le remplacer par le chapitre "9. Comités" des nouveaux règlements généraux.
- Que l'on amende le "Titre IV Conseil d'administration" des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le remplacer par le chapitre "7. Conseil d'administration" des nouveaux règlements généraux, mais qu'on adopte une motion transitoire afin de garder en poste jusqu'à la fin de leur mandat les administrateurs et administratrices qui sont élu.e.s actuellement.
- Que l'on amende le "Titre V Conseil exécutif" des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le remplacer par le chapitre "8. Conseil exécutif" des nouveaux règlements généraux.
- Que l'on amende les règlements généraux actuels afin d'y inclure le chapitre "6. Conseil général" des nouveaux règlements généraux, mais qu'on adopte une motion transitoire afin que chaque délégué.e soit membre du conseil exécutif ou du conseil d'administration de son association modulaire pour le reste de l'année 2016-2017, le temps que chaque association crée son propre mode de désignation.
- Que l'on amende le "Titre III Assemblée générale" des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de la remplacer par les chapitres "5. Assemblée générale" et "10. Procédures démocratiques" des nouveaux règlements généraux.

4.1 Adoption des prévisions budgétaire

Que l'on adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017 telles que présentées.

Dûment proposé

Dûment appuyé

4.1.1 Proposition d'amendement

Que l'on assume que le montant de 10 000\$ de la ligne D63 - Développement du Café Philanthrope soit tiré des fonds Projets spéciaux.

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 4.1.1 est adoptée à l'unanimité

Retour sur la proposition principale, telle qu'amendée une fois.

La proposition 4.1 est adoptée à l'unanimité.

4.2 Compensation adéquate des exécutant-es

Considérant l'appui de l'ADEESE à la campagne de solidarité avec les travailleurs-euses du secteur public;

Considérant l'appui de l'ADEESE à la CRAIE;

Considérant l'appui de l'ADEESE au SÉTUE;

Considérant l'appui de l'ADEESE à la campagne sur la santé mentale;

Considérant que les exécutants-es doivent mener plusieurs mandats simultanément;

Considérant la charge élevée de ces mandats

Que l'ADEESE entame un processus de réflexion concernant une rémunération adéquate de ses exécutants-es.

Dûment proposé

Dûment appuyé

4.2.1 Proposition privilégiée

Que soit mise en dépôt la proposition en vue de la prochaine rencontre de l'Assemblée générale.

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 4.2.1 est rejetée à majorité

4.2.2 Proposition d'amendement

Remplacer le terme «rémunération» par «compensation adéquate»

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 4.2.2 est adoptée à majorité

Proposition principale amendée une fois

Adopté à majorité

Proposition privilégiée de levée de l'assemblée (14h18)

Proposition privilégiée visant à retirer la proposition privilégiée de levée

il y a opposition

La proposition est rejetée

Retour sur la proposition de levée

Rejeté à majorité

5. Élections partielles

Que Roxane Bélisle, présidente d'élection, anime le point élection et que la procédure électorale soit la suivante :

Chaque candidat-e dispose d'une période de 5 minutes pour présenter sa candidature à l'assemblée, suivie d'une période de questions-réponses de 5 minutes, qu'à la suite de la présentation de tous-tes les candidats-es pour un même poste, ils et elles quittent la salle pour une période de 5 minutes durant lesquelles l'assemblée peut intervenir sur les candidatures.

Qu'à la suite du dépouillement le nombre de vote ne soit pas inscrit au procès-verbal

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 5 est adoptée à l'unanimité.

CONSEIL EXÉCUTIF

Responsable aux services

Responsable au secrétariat général

Responsable aux affaires universitaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentant.e de l'AMEASS

Représentant.e de l'AME-DDC

Représentant.e du 2e cycle

6. Procédures de clôture

Proposition de clôture de l'assemblée.

Dûment proposé

Dûment appuyé

La proposition 6 est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 15 :00